

COMITE DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA CREUSE
3, PLACE VARILLAS - 23000 GUERET

Dimanche 3 Juin 2018
Championnat départemental
Cyclospor

Saint Priest la Feuille



Le Président du comité Départemental Ufolep

Le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse adresse ses encouragements à l'Amicale Cycliste Fursacoise et à la commission technique départementale dans l'organisation du Championnat Départemental CycloSPORT le dimanche 03 juin 2018 à ST Priest la Feuille.

Les amateurs Ufolépiens de course sur route de notre département vont pouvoir exprimer leur talent de coursiers un circuit tracé principalement sur le territoire de la commune de St Priest la Feuille. Chacun ayant à cœur d'atteindre la plus haute marche du podium ou une qualification, pour le National UFOLEP qui aura lieu les 13, 14 et 15 juillet 2018 à Boulogne sur Gesse (31).

Je tiens à remercier les organisateurs et les bénévoles qui œuvrent afin que vive cette discipline exigeante, accessible au plus grand nombre et pouvant offrir d'immenses satisfactions à tous ceux qui n'hésitent pas à participer.

Que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP : « courtoisie, convivialité et cordialité » et soit une réussite. Ainsi grâce aux efforts de chacun, je suis persuadé que ce Championnat connaîtra les succès qu'il mérite.

A toutes et tous, bienvenue.

Daniel ADENIS

Madame le Maire de St Priest la Feuille

C'est avec grand plaisir que nous accueillons sur notre commune de ST PRIEST LA FEUILLE, le Championnat Départemental CycloSPORT UFOLEP 23. Nous connaissons tous l'importance de l'UFOLEP depuis très longtemps dans le domaine du sport et de l'éducation citoyenne en milieu rural. A l'heure où la ruralité semble quelque peu oubliée, il est heureux de pouvoir encore compter sur de telles organisations...

Je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent au quotidien pour la réussite de ces manifestations sportives qui attirent généralement un large public. Je n'oublie pas la philosophie qui anime les compétiteurs UFOLEP « Tous les Sports Autrement » et le but recherché qui est l'effort sportif et le dépassement de soi.

J'espère que vous apprécierez votre passage chez nous et que (malgré les efforts dont vous devrez faire preuve) vous aurez le temps d'admirer quelques panoramas de notre belle campagne creusoise. Avant votre départ, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Dolmen de la Pierre Folle à 1 km du centre bourg (direction La Feuille).

Je souhaite une belle et agréable journée à toutes et à tous.

Josiane VIGROUX AUFORT

Monsieur le Président du Club organisateur

Après le Départemental Cyclocross à Lizières, le Régional VTT UFOLEP Nouvelle Aquitaine pour les 3 départements Creuse, Corrèze, Haute Vienne à St Goussaud, l'AC Fursac organise le Championnat Départemental CycloSPORT 2018.

Je remercie le Comité Départemental UFOLEP 23 et la Commission Technique CycloSPORT de la Creuse qui assure la partie technique de l'épreuve. Je remercie la commune de St Priest la Feuille de nous accueillir sur le territoire de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse.

L'AC Fursac et ses bénévoles vous ont préparé un circuit qui ne comporte pas de grandes difficultés mais qui demande plutôt de l'endurance, alors courage.

Je souhaite que tous prendrons plaisir à pratiquer le vélo et que ce championnat soit une réussite.

Bonne journée sportive à tous.

Nicolas ADENIS

Le responsable de la Commission Technique Départementale de la Creuse

L'AC Fursac sera le club support de ce championnat départemental cycloport 2018 qui se disputera à St Priest la Feuille le dimanche 03 juin 2018. Cette épreuve sera la première épreuve qualificative pour le championnat National 2018 qui se disputera les 13, 14 et 15 Juillet 2018 à Boulogne sur Gesse (31).

Bon nombre de coureurs viendront chercher leur premier billet pour une qualification au championnat National.

Il sera ouvert à tous les licencié(e) s Ufolep, et se disputera par catégorie d'âge. Un circuit de championnat long de 11,68 km est proposé aux compétiteurs.

Ce championnat doit être la fête du vélo, de la convivialité, du respect et du plaisir de partager la même passion celle du cycloport.

Raymond TRICAUD

COMITE D'ORGANISATION

Présidents de l'épreuve	Daniel ADENIS (Président du comité départemental) Nicolas ADENIS (Président du club organisateur)
Club organisateur	Amicale Cycliste Fursacoise
Responsable de la commission technique départementale	Raymond TRICAUD
Responsable technique de l'organisation	Nicolas ADENIS
Commissaires juges à l'arrivée	AC Fursac
Responsable des engagements	Raymond TRICAUD
Président du Jury membres du Jury	Raymond Tricaud Alain Peinturier – Nicolas Adenis Gilbert Rousseau
Contrôle des licences et des cartes Sportives cycloport dossards	AC Fursac
Responsable contrôle des braquets	Membres commission technique des « Activités Cyclistes » Raymond Tricaud – Gilbert Rousseau – Alain Peinturier
Responsable Sécurité du circuit – Signaleurs	Daniel ADENIS
Secours	2 PSC1

OUVERTURE DES CHAMPIONNATS :

Les championnats UFOLEP ne sont ouverts qu'aux cycloportifs titulaires de la licence UFOLEP souscrite auprès d'une association dont le siège est sur le secteur géographique concerné selon les tranches d'âges et de la carte cycloportive en cours de validité. Ils se déroulent par catégorie d'âge.

Organisé par une association sous le contrôle de sa commission technique départementale, ce Championnat Départemental Cycloport UFOLEP sera placé sous le contrôle technique de l'AC FURSAC.

Il se disputera le dimanche 03 juin 2018 et se déroulera sur les communes de St Priest la Feuille, Lizières, Grand Bourg et Chamborand, sur un circuit de 11,685 km.

Ce sera la première épreuve qualificative pour les championnats Nationaux qui se disputeront les 13, 14 et 15 Juillet 2018 à Boulogne sur Gesse (31).

Les licences et cartes « cycloport » doivent être homologuées depuis au moins **8 jours avant le championnat départemental.**

Pour être classé dans ce championnat, les licencié(e)s adultes devront avoir participé à DEUX épreuves en Creuse et une seule pour les 13/14 ans et 15/16 ans.

CONTROLE DES BRAQUETS :

Les jeunes coureurs devront se présenter d'eux même au contrôle des braquets qui aura lieu sur la ligne, 15 minutes avant le départ.

Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans – 7,01 m.

Jeunes Masculins et féminines 15/16 ans - 7.62 m.

PLANNING DE LA JOURNEE

11h30	Ouverture du stand retrait des dossards salle des fêtes
12h15	Rassemblement des signaleurs pour mise en place
15h	Ravitaillement des signaleurs

LES DISTANCES ET LE NOMBRE DE TOURS PAR CATEGORIE

Heure départ	Catégories	Nombre de tours	distance
12 heures 45	Départ Adultes 50/59 ans	6 tours	70 km
12 heures 49	Départ Jeunes Masculins féminines 15/16 ans	5 tours	58,4 km
12 heures 51	Départ Adultes 60 ans et plus	5 tours	58,4 km
12 heures 51	Féminines adultes 3 catégories	5 tours	58,4 km
12 heures 54	Départ Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans	3 tours	35 km

Heure départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance
15 heures 15	Départ des adultes Masculins 20/29 ans	7 tours	81,7 km
15 heures 18	Départ des Adultes Masculins 30/39 ans	7 tours	81,7 km
15 heures 21	Départ des Adultes Masculins 40/49 ans	7 tours	81,7 km

15 heures 24	Départ des Adultes Masculins 17/19 ans	6 tours	70 km
---------------------	----------------------------------------	---------	-------

17 heures 45 Fin des épreuves

18H15/18H30 PROCLAMATION DES RESULTATS ET VIN D'HONNEUR

« L'année de référence est l'année civile qui comprend le début officiel de la saison sportive : pour 2017 – 2018, le 1er septembre 2017 ».

SAISON 2018

<i>Catégories jeunes</i>			
Jeunes M/F 13/14 ans nés entre le	01/01/2004	et le	31/12/2005
Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le	01/01/2002	et le	31/12/2003
<i>Catégories adultes masculines</i>			
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/1999	et le	31/12/2001
Adulte masculin 20/29 nés entre le	01/01/1989	et le	31/12/1998
Adulte masculin 30/39 nés entre le	01/01/1979	et le	31/12/1988
Adulte masculin 40/49 nés entre le	01/01/1969	et le	31/12/1978
Adulte masculin 50/59 nés entre le	01/01/1959	et le	31/12/1968
Adulte masculin 60 ans et plus nés avant le	31/12/1958		
<i>Catégories féminines</i>			
Adulte féminine 17/29 ans nées entre le	01/01/1989	et le	31/12/2001
Adulte féminine 30/39 ans nées entre le	01/01/1979	et le	31/12/1988
Adulte féminine 40 ans et plus nées avant le	31/12/1978		

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront uniquement par courrier accompagné du montant des engagements et par club (bulletin d'engagement joint). Les bulletins d'engagement devront parvenir avant le **28 Mai 2018**.

Pas d'engagement sur la ligne.

Pas de photocopie de licence ni de carton.

Une vérification des engagés sera faite sur la base Nationale.

CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis :

- ⑩ Jeunes masculins 13/14 ans inclus
- ⑩ Jeunes masculins 15/16 ans
- ⑩ Adultes masculins 17/19 ans
- ⑩ Adultes masculins 20/29 ans
- ⑩ Adultes masculins 30/39 ans

- ⑩ Adultes masculins 40/49 ans
- ⑩ Adultes masculins 50/59 ans
- ⑩ Adultes 60 ans et plus
- ⑩ Jeunes féminines 13/14 ans
- ⑩ Jeunes féminines 15/16 ans
- ⑩ Adultes Féminines de 17 à 29 ans inclus
- ⑩ Adultes féminines de 30 à 39 ans inclus
- ⑩ Adultes féminines de 40 ans et plus.

RENSEIGNEMENTS :

E-mail (ufolep23.cyclo@wanadoo.fr).

DOSSARDS :

Les dossards seront remis contre les licences et les cartes cyclosporatives dûment homologuées (les photocopies sont interdites) pour retirer les dossards une permanence est prévue à la salle des fêtes de St Priest la Feuille. En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cyclosporatif qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte cyclosporative correctement complétée à la table de contrôle (photo et signature).

Emargement obligatoire par tous les coureurs au moins une demi-heure avant le départ.

Tout coureur qui n'aura pas émargé sera considéré comme non partant.

TENUE :

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le (la) licencié(e) est obligatoire.

DEPART :

Le premier départ aura lieu à 12h 45 devant la mairie de St Priest La Feuille.

Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cyclosporatif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve.

ASSISTANCE TECHNIQUE - DEPANNAGE

Un véhicule neutre prendra en charge des roues. Changement de roues autorisées.

RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sera interdit 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée.

Une zone de ravitaillement sera prévue.

CONTROLE MEDICAL :

Il appartient à chaque sportif de s'assurer, à l'issue de l'épreuve, s'il y a ou non contrôle et s'il a été retenu pour subir celui-ci. Les numéros de dossard tirés au sort seront affichés près du podium.

Référence au Règlement disciplinaire de l'Ufolep.

Réf : « règlement médical » version du 11 avril 2008 site UFOLEP NATIONALE

Le sportif titulaire d'une A.U.T. doit être en mesure de présenter cette dernière lors de tout contrôle.

Le lieu du contrôle antidopage sera affiché.

PROTOCOLE :

La remise des maillots et des trophées à partir de 18 h 15 salle polyvalente.

Les 3 premiers de chaque épreuve devront se présenter au protocole en tenue de cycliste (cuissard/maillot). En cas de non respect de cette règle l'intéressé (e) se verra REFUSER l'accès au podium et ne recevra aucune récompense.

MESURES DE SECURITE :

Le port du casque à structure rigide, homologué en conformité avec les différentes normes officielles de sécurité en vigueur est obligatoire pour tous les compétiteurs

Les participants doivent respecter le code de la route et se soumettre aux consignes des signaleurs placés aux intersections ou aux différents points stratégiques du parcours.

L'ECHAUFFEMENT SERA INTERDIT SUR LE CIRCUIT UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DE LA PREMIERE COURSE.

LES SIGNALEURS :

Le service de sécurité sera placé sous la responsabilité de l'UCC Felletin, un responsable sera désigné. La circulation sera dirigée par signaleurs. Les signaleurs sont des personnes majeures, titulaires du permis de conduire. Ils sont identifiables au moyen d'un brassard ou d'une chasuble, marqué

« course ». Leur mission consiste à prévenir les autres usagers de la route de la priorité de passage de la course. Ils peuvent stopper momentanément la circulation chaque fois que cela est nécessaire.

Les signaleurs mis en place devront être présents, un quart d'heure au moins, une demi heure au plus, avant l'heure de passage théorique de la course.

Ils ne disposent pas de pouvoirs de police, notamment de pouvoir d'injonction, à l'égard des usagers qui ne respecteraient pas la priorité. Par contre ils doivent rendre compte au plus tôt et avec le plus de précision possible de tout incident à l'officier de police judiciaire le plus proche, présent sur la course.

STRUCTURE DE SECOURS :

Un dispositif prévisionnel de secours sera assuré par le SDIS 23 ; il sera positionné à proximité de la ligne de départ et d'arrivée place de la poste.

A sa prise de service, le responsable du point d'alerte contactera le 15, le 17 et le 18 afin de s'assurer de la possibilité d'avertir dans les meilleures conditions, les secours nécessaires à une éventuelle intervention

CIRCULATION :

Pendant toute la durée de l'épreuve, la circulation sera interdite dans le sens inverse de la course aux véhicules de tout genre. La circulation sera déviée dans le sens de l'épreuve. Ces restrictions de circulation ne s'appliqueront pas aux véhicules des services médicaux, des services d'incendie et de secours et des services de police et de gendarmerie.

Les usagers de la route qui voudraient suivre l'itinéraire de la course, pendant son déroulement, ne pourront le faire qu'à allure réduite.

Une voiture pilote assurera le rôle d'ouverture de course ; elle sera équipée d'une plaque portant l'inscription « Attention course cycliste ».

Elle circulera plusieurs centaines de mètres à l'avant des coureurs ; ses feux de croisement et de détresses seront allumés.

D'autres véhicules ou motocyclistes prévus à cet effet pourront assurer la protection des différents groupes de coureurs qui pourront se former.

Les véhicules (officiels ou techniques) prévus pour suivre l'épreuve, circuleront avec leurs feux de croisement allumés.

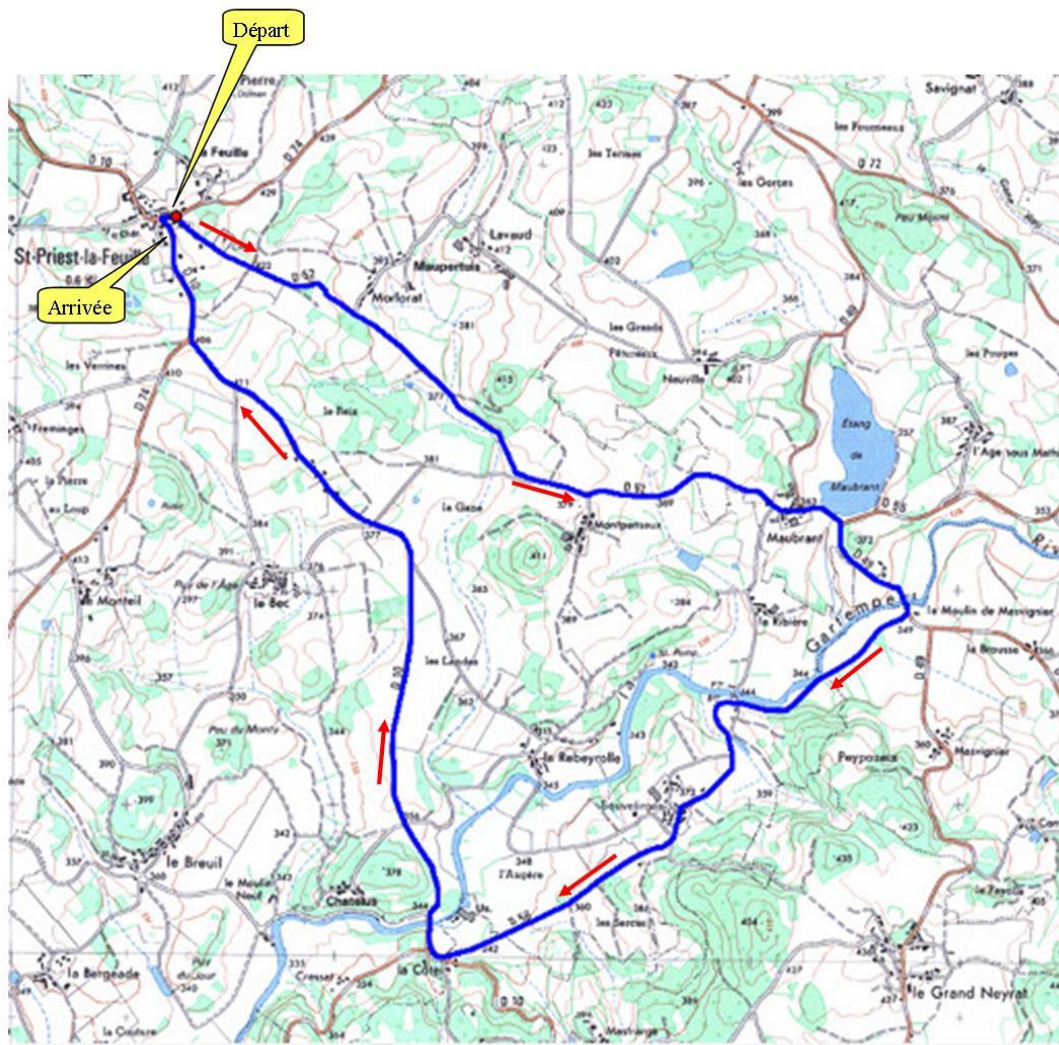
MESURES DIVERSES

Le jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit à toute personne présente (organisateur, participants, spectateurs).

Merci de respecter l'environnement, ne jetez pas sur la chaussée et les accotements vos emballages de ravitaillement, remettez les dans vos poches pour les déposer dans une poubelle à l'arrivée.

CLASSEMENTS :

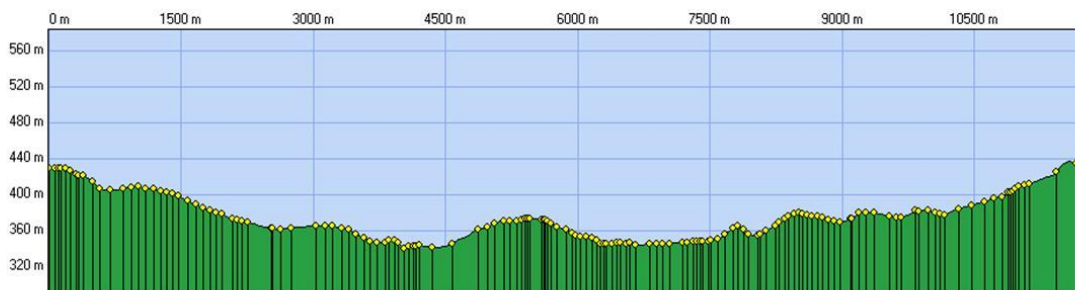
Les résultats complets et un reportage photographique seront publiés sur le site du comité départemental ufolep de la Creuse cd.ufolep.org/creuse



Longueur du circuit: 11,685 km

Communes traversées: St Priest la Feuille-Lizières-Le Grand Bourg- Chamborand

Routes empruntées : D52-D49-D56-D10-D74(dans la traversée du bourg de St Priest la Feuille)



Le responsable de la CTD 23
Raymond TRICAUD